



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 incluant le règlement (UE) 2020/878

Date d'émission : 21.12.2021 Version : 1.0

Numéro de la FDS : 11621-0072

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Huile dure aqua

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public.

Catégorie principale d'utilisation : usage industriel, usage professionnel, usage par les consommateurs.

Utilisation de la substance/du mélange : Huile dure pour bois diluable à l'eau pour l'intérieur.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Restrictions d'usage : le produit doit être utilisé exclusivement aux fins indiquées dans la fiche technique ou la notice d'application.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VBA

3 Rue Gutenberg
67610 La Wantzenau
FRANCE

Telephone : 03 88 59 22 95

Portable : 06 51 94 64 99

E-mail : info@biofa.fr

Site internet : www.biofa.fr

E-mail de la personne compétente pour la FDS : info@biofa.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence médicale liée à ce produit, contacter **ORFILA** au +33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] : Non classé.

Effets physico-chimiques, sur la santé et l'environnement : selon l'état actuel des connaissances, le produit ne présente pas de risques particuliers si les règles d'hygiène du travail sont respectées.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :

Conseils de prudence (CLP) :

P102 – Tenir hors de portée des enfants.

P262 – Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Mentions EUH :

EUH208 – Contient : mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut provoquer une réaction allergique.

EUH210 – Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Fermeture de sécurité enfant : non applicable.

Avertissement tactile de danger : non applicable.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ %, évaluées selon l'annexe XIII de REACH.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet.

3.2. Mélanges

Nom	N° CAS	N° CE	N° Index	N° REACH	%	Classification (CLP)
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	613-088-00-6	01-2120761540-60	$\geq 0,00$ 15 – < 0,05	Acute Tox. 4 (Oral) H302; Skin Irrit. 2 H315; Eye Dam. 1 H318; Skin Sens.

						1 H317; Aquatic Acute 1 H400
Mélange : 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 220-239-6] (3:1)	55965-8 4-9	911-41 8-6	613-167-0 0-5	01-212076469 1-48	≥ 0,00 1 - < 0,00 15	Acute Tox. 2 (Inhal.) H330; Acute Tox. 2 (Dermal) H310; Acute Tox. 3 (Oral) H301; Skin Corr. 1C H314; Eye Dam. 1 H318; Skin Sens. 1A H317; Aquatic Acute 1 H400 (M=100); Aquatic Chronic 1 H410 (M=100); EUH071

Limites de concentration spécifiques :

Nom	Limites de concentration (C)	Effet / Classification
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	0,05 % ≤ C ≤ 100 %	Skin Sens. 1 H317
CIT/MIT (3:1)	0,0015 % ≤ C ≤ 100 %	Skin Sens. 1A H317
CIT/MIT (3:1)	0,06 % ≤ C < 0,6 %	Eye Irrit. 2 H319; Skin Irrit. 2 H315
CIT/MIT (3:1)	0,6 % ≤ C ≤ 100 %	Eye Dam. 1 H318; Skin Corr. 1C H314

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H/EUH.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : amener la personne à l'air libre et assurer une respiration non gênée.

Après contact avec la peau : laver abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux : rincer prudemment à l'eau.

Après ingestion : en cas de malaise, appeler un centre antipoison ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information supplémentaire disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens appropriés : eau pulvérisée, poudre, mousse, dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : possible dégagement de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas intervenir sans équipement de protection approprié. Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour le personnel non formé aux situations d'urgence

Mesures d'urgence : ventiler la zone contaminée.

6.1.2. Pour les intervenants d'urgence

Équipements de protection : ne pas intervenir sans EPI appropriés. Voir section 8 « Contrôle de l'exposition/Protection individuelle ».

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : absorber le liquide répandu avec un matériau absorbant.

Autres informations : éliminer les substances ou résidus en installation agréée.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : éloigner des sources de chaleur, surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition. Ne pas fumer.

Mesures de protection pour une manipulation sûre : assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter des équipements de protection individuelle.

Température d'utilisation : < 28 °C

Mesures d'hygiène : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : éloigner des sources de chaleur, surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition. Ne pas fumer.

Conditions de stockage : conserver dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Température de stockage : 5 – 25 °C

Classe de stockage (LGK) : LGK 12 – Liquides non combustibles

7.3. Utilisations finales particulières

Voir section 1.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition professionnelles et valeurs biologiques nationales

Aucune information supplémentaire disponible.

8.1.2. Procédures de surveillance recommandées

Aucune information supplémentaire disponible.

8.1.3. Polluants atmosphériques libérés

Aucune information supplémentaire disponible.

8.1.4. Valeurs DNEL et PNEC

Aucune information supplémentaire disponible.

8.1.5. Bande de contrôle

Aucune information supplémentaire disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques de contrôle appropriés

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité.

8.2.2.2. Protection de la peau

Vêtements de protection appropriés.

Gants de protection.

8.2.2.3. Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

8.2.2.4. Dangers thermiques

Aucune information supplémentaire disponible.

8.2.3. Contrôles de l'exposition environnementale

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Laiteux

Odeur : Légère

Seuil olfactif : Non disponible

Point de fusion : Non disponible

Point de congélation : Non disponible

Point d'ébullition : Non disponible

Inflammabilité : Non disponible

Limites d'explosivité : Non disponible

Limite inférieure d'explosivité (LIE) : Non disponible

Limite supérieure d'explosivité (LSE) : Non disponible

Point d'éclair : > 100 °C

Température d'auto-inflammation : Non disponible

Température de décomposition : Non disponible

pH : 8

Viscosité, cinématique : Non disponible

Viscosité, dynamique : < 5000 cP

Solubilité : Miscible à l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Non disponible

Pression de vapeur : Non disponible

Pression de vapeur à 50 °C : Non disponible

Densité : 1 kg/L

Densité relative : Non disponible

Densité de vapeur à 20 °C : Non disponible

Propriétés des particules : Sans objet

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations sur les classes de dangers physiques

Aucune information supplémentaire disponible.

9.2.2. Autres paramètres de sécurité

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Aucune information supplémentaire disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit dangereux attendu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger au sens du règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé.

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé.

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé.

CIT/MIT (3:1) : ATE (orale) 100 mg/kg p.c. ; ATE (cutanée) 50 mg/kg p.c. ; ATE (gaz) 100 ppmv/4 h ; ATE (vapeurs) 0,5 mg/L/4 h ; ATE (aérosols) 0,05 mg/L/4 h

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one : ATE (orale) 670 mg/kg p.c. ; ATE (cutanée) 4115 mg/kg p.c. ; ATE (aérosols) 100 mg/L/4 h

Corrosion/irritation cutanée : Non classé. (pH 8)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé. (pH 8)

Sensibilisation respiratoire/cutanée : Non classé.

Mutagénicité sur cellules germinales : Non classé.

Cancérogénicité : Non classé.

Toxicité pour la reproduction : Non classé.

STOT – exposition unique : Non classé.

STOT – expositions répétées : Non classé.

Danger par aspiration : Non classé.

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Généralités : le produit n'est pas considéré comme dangereux pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets durables dans l'environnement.

Dangereux pour le milieu aquatique, aigu : Non classé.

Dangereux pour le milieu aquatique, chronique : Non classé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information supplémentaire disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information supplémentaire disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information supplémentaire disponible.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucune information supplémentaire disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes du collecteur agréé.

Code déchet (EAK) : 08 01 11* - Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément à l'ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

Rubrique	ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. N° ONU ou ID	Non réglementé				
14.2. Dénomination d'expédition	Non réglementé				
14.3. Classe(s) de danger	Non réglementé				
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé				
14.5. Dangers pour	Non réglementé				

l'environnement					
-----------------	--	--	--	--	--

Aucune information supplémentaire disponible.

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Transport terrestre : Non réglementé

Transport maritime : Non réglementé

Transport aérien : Non réglementé

Transport fluvial : Non réglementé

Transport ferroviaire : Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législations particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations de l'UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'annexe XVII de REACH.

Ne contient aucune substance candidate à l'autorisation (liste candidate REACH).

Ne contient aucune substance figurant à l'annexe XIV de REACH (autorisation).

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 649/2012 (exportation/importation de produits chimiques dangereux).

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1021 (polluants organiques persistants).

Ne contient aucune substance soumise au règlement (CE) n° 1005/2009 (substances appauvrissant la couche d'ozone).

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 (précurseurs d'explosifs).

Ne contient aucune substance soumise au règlement (CE) 273/2004 (précurseurs de drogues).

15.1.2. Réglementations nationales

Allemagne : WGK 2, nettement dangereux pour l'eau (classification selon AwSV, Annexe 1).

Ordonnance sur les accidents majeurs (12e BImSchV) : non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes : ADR, ADN, ATE, BCF, BLV, BOD (BSB), COD (CSB), DMEL, DNEL, EC50, EN, IARC, IATA, IMDG, LC50, LD50, LOAEL, NOAEC, NOAEL, NOEC, OECD, OEL, PBT, PNEC, RID, SDB, STP, ThOD (ThSB), TLM, VOC, CAS, N.A.G., vPvB, ED, DOT, TDG, REACH, GHS, IBC-Code, CLP, MARPOL 73/78, ADG.

Autres informations : Les indications des sections 4 à 8 et 10 à 12 ne se rapportent pas à l'usage normal mais à la libération de grandes quantités lors d'accidents. Elles décrivent uniquement les exigences de sécurité du produit, sur la base de l'état actuel des connaissances, et ne constituent pas une garantie de propriétés. Reportez-vous aux fiches techniques pour les spécifications d'approvisionnement.

Texte intégral des mentions H/EUH :

- Acute Tox. 2 (Dermal) – Toxicité aiguë (cutanée) Catégorie 2
- Acute Tox. 2 (Inhal.) – Toxicité aiguë (inhalation) Catégorie 2
- Acute Tox. 3 (Oral) – Toxicité aiguë (orale) Catégorie 3
- Acute Tox. 4 (Oral) – Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
- Aquatic Acute 1 – Dangereux pour le milieu aquatique, aigu Catégorie 1
- Aquatic Chronic 1 – Dangereux pour le milieu aquatique, chronique Catégorie 1
- EUH071 – Corrosif pour les voies respiratoires.
- EUH208 – Contient CIT/MIT (3:1), 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut provoquer une réaction allergique.
- EUH210 – Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- Eye Dam. 1 – Lésions oculaires graves Catégorie 1
- Eye Irrit. 2 – Irritation oculaire Catégorie 2
- H301 – Toxique en cas d'ingestion.
- H302 – Nocif en cas d'ingestion.
- H310 – Mortel par contact cutané.
- H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 – Provoque une irritation cutanée.
- H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 – Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 – Provoque une irritation oculaire grave.

- H330 – Mortel par inhalation.
- H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Skin Corr. 1C – Corrosion/irritation cutanée Catégorie 1C
- Skin Irrit. 2 – Irritation cutanée Catégorie 2
- Skin Sens. 1 – Sensibilisation cutanée Catégorie 1
- Skin Sens. 1A – Sensibilisation cutanée Catégorie 1A

Cette FDS traduite reproduit la structure et les sous-parties du document source.